



Suspecté de vol à l'étalage, quels risques?

Par **suzanne2009**, le **07/03/2009** à **02:41**

Bonjour!

Je suis allée me faire épiler dans un institut de beauté connu. Une fois le soin terminé, l'esthéticienne me laisse seule pour que je me rhabille. Honte à moi mais je vole un pot de crème, je le mets dans mon sac à main, je ne sais pas ce qui m'a pris...

En Sortant de l'institut, je "sonne". La panique! On me demande de vider mon sac et mes poches. je m'exécute et discrètement je pose par terre le pot de crème volé. Du coup comme je ne "sonne" + en sortant on me laisse repartir...

Seulement, le magasin m'appelle sur mon portable (fiche crée à l'institut avec données personnelles : nom, prénom, tél, adresse, profession, email) et me laisse 1 message : ils ont retrouvé le pot de crème par terre et me demande de me présenter immédiatement sinon ils appellent la police!

J'ai écouté le message en rentrant chez moi (je n'avais pas entendu mon portable) et j'angoisse!!!

Qu'est- ce que je risque? Peuvent -ils porter plainte sachant que je n'ai rien volé officiellement et donc rien signé? La police peut elle débarquer chez moi pour fouiller? Car peuvent ils penser que du coup j'aurais pu voler d'autres choses?

Je suis enceinte de 8 mois et demi, c'était la première fois, je ne sais pas ce qui m'a pris, j'ai trop honte!!!! Je n'ai pas osé les rappeler tellement je me sens mal...

SVP ne me jugez pas mais renseignez moi... Je ne pense qu'à ça, cela m'obsède....

Merci d'avance...

Par **frog**, le **07/03/2009** à **11:12**

[citation]Peuvent -ils porter plainte sachant que je n'ai rien volé [/citation]
Le vol était constitué, puisque vous vous êtes -ne serait-ce que pour une courte durée- approprié frauduleusement un bien d'autrui.

Du reste, je vous conseille la lecture d'un sujet similaire où les réponses à vos interrogations ont déjà été apportées en partie : <http://www.experatoo.com/procedure-penale/question-droit-34626-2.htm>

[citation]Peuvent -ils porter plainte[/citation]
Oui.

[citation]La police peut elle débarquer chez moi pour fouiller?[/citation]
Peu probable.

[citation]Je n'ai pas osé les rappeler tellement je me sens mal...[/citation]
Assumer serait pourtant une bonne façon de tourner la page.

Par **novice75**, le **08/03/2009** à **17:40**

Bonjour à tous,
Je ne suis pas d'accord avec Frog sur la "constitution" du vol.....
car pour cela, il aurait fallut que le responsable du magasin constate sur le champ le flagrant délit et que vous reconnaissiez les faits !! En l'espece il n'en est rien !!!!
Il serait trop facile d'accuser apres coup n'importe quel client au pretexte qu'un pot de creme a été retrouvé pres de la porte !!!
mais c'est à vous de voir si votre histoire peut tenir la route en cas de confrontation;
A priori, la 1ere chose à faire et de reprendre contact avec le responsable.
Peut-etre a t-il d'autres éléments (vidéo, témoins) qui pourraient vous confondre
C'est à vous de voir